APPEL D’OFFRE

Audit Technique des Incitations Octroyées dans le cadre de la Composante Agriculture du PAPAIR (C1)

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural

---

Portée : |
Avis n° : MARNDR/PAPAIR/AMI-06/25
Date de parution : 05/06/2025 | **Date de clotûre :** 20/06/2025

| **Domaine d'activité :** Prestation intellectuelle

NOM ET ADRESSE DE L'ORGANISME

Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural

DESCRIPTION

République d’Haïti

PROGRAMME D’APPUI À LA PRODUCTIVITÉ DE L’AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE ET D’AMÉLIORATION DES INFRASTRUCTURES RURALES D’ACCÈS AUX MARCHÉS (PAPAIR)

Financement Banque Interaméricaine de Développement (BID)

Don no 5422/GR-HA et GRT/GA-19013-HA

(*Deuxième publication*)

APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT NO MARNDR/PAPAIR/AMI-06/25

Audit Technique des Incitations Octroyées dans le cadre de la Composante Agriculture du PAPAIR (C1)

Institution : Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural (MARNDR)

Pays : Haïti

Projet : Programme d'Appui à la Productivité de l'Agriculture et de la Pêche et d'Amélioration des Infrastructures Rurales d'Accès aux Marchés (PAPAIR)

Secteur : Agriculture Ressources Naturelles et Développement Rural

Résumé : Audit Technique des Incitations Octroyées dans le cadre de la Composante Agriculture du PAPAIR (C1)

No de l'AMI : MARNDR/PAPAIR/AMI-06/25

Date limite : 20 juin 2025

1. La République d'Haïti a reçu un financement de la Banque Interaméricaine de Développement (BID) afin de couvrir les frais engagés dans le cadre du Programme d'Appui à la Productivité de l'Agriculture et de la Pêche et d'Amélioration des Infrastructures Rurales d'Accès aux Marchés (PAPAIR) mis en œuvre par le Ministère de l'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural. Une partie des fonds sera utilisée pour couvrir les coûts des prestations de services *de l'Audit Technique des Incitations Octroyées dans le cadre de la Composante Agriculture du PAPAIR (C1).*
2. Les services incluent : *la vérification de la réalisation des résultats définis par les indicateurs de performance de la matrice pour le produit 1 de la composante 1 du PAPAIR, l'évaluation du respect des procédures définies pour le mécanisme d'incitations agricoles, l'identification d'éventuels manquements et la proposition des ajustements des procédures et/ou des moyens de mitigation.*
3. La mission s'étalera sur tout le temps restant du programme avec une durée d'intervention de huit (8) mois et un audit technique après chaque campagne agricole.
4. Le MARNDR invite d'ores et déjà les entreprises admissibles (cabinets d'audit, conseils auditeurs, bureaux conseils) et provenant de pays éligibles pour la Banque Interaméricaine de Développement (BID) à manifester leur intérêt pour la fourniture des services décrits ci-dessus. Les entreprises intéressées devront soumettre tout document certifiant leur pays d'origine et fournir des informations indiquant qu'elles sont qualifiées et expérimentées dans la prestation de ces services. L'entreprise doit témoigner d'une bonne expérience (préférablement deux (2) mandats ou plus) dans la réalisation d'audit technique de projets de développement agricole/rural. Les consultants peuvent s'associer pour joindre leurs compétences.
5. Les consultants seront sélectionnés dans les conditions prévues par la Banque Interaméricaine de Développement : *Politiques relatives à la sélection et au recrutement de consultants financés par la Banque Interaméricaine de Développement* (Document GN-2350-15 - version mai 2019) et l'appel à manifestation d'intérêt est ouvert à tous les soumissionnaires éligibles dans les conditions décrites par lesdites politiques. La méthode de sélection qui sera utilisée dans le cadre de ce processus est Sélection fondée sur la Qualité et le Coût (SFQC).
6. Les consultants intéressés peuvent obtenir les TDRs, tous les jours ouvrables, en adressant une demande écrite à l'adresse suivante : upmp@agriculture.gouv.ht, Cc : wilson.minviel@agriculture.gouv.ht. En sollicitant les TDRs, le Consultant recevra un courriel d'invitation à créer son compte **BONFIRE** pour pouvoir soumettre son dossier.
7. Les manifestations d'intérêt ***en français*** seront reçues uniquement via la plateforme électronique **BONFIRE** le **20 juin 2025**, 23 :30, heure locale.

N.B : Les consultants qui ont manifesté leur intérêt lors de la première publication n'ont pas besoin de soumettre leur dossier à nouveau.

Vernet JOSEPH
Ministre